

FICHE DISPOSITIF

AIDE A LA CONCEPTION DE JEUX VIDEOS

DGA Développement Economique et Innovation
Direction de l'Attractivité du Territoire
Service audiovisuel

Référent: Murielle SYNAK



1. Cadre légal et réglementaire

Ce dispositif d'aide fait partie du fonds de soutien mis en place en octobre 2019 par la Région Réunion pour la création de jeux vidéos. Ce domaine est générateur de retombées positives au niveau du territoire régional tant en termes économiques que d'emplois. Il s'agit d'une intervention régionale sur fonds propres. Celle-ci a pour base juridique le règlement De minimis.

2. Définition/ objectifs stratégiques

Ce dispositif d'aide est destiné à soutenir la phase amont des projets de jeux vidéos. Ses objectifs sont d'accompagner l'élaboration de la « bible » d'un jeu vidéo et d'encourager l'émergence de nouveaux concepteurs.

Par ailleurs, ce dispositif a également pour objectif de soutenir les créateurs, notamment ceux qui sortent des écoles françaises et réunionnaises dont l'excellence est reconnue au niveau international.

3. Objectifs opérationnels

L'objectif opérationnel de ce dispositif est de soutenir de nouveaux projets de jeux vidéos afin de permettre l'émergence de talents réunionnais dans ce domaine.

4. Caractéristiques

Public cible : Personnes physiques justifiant d'une formation spécifique dans le domaine du jeu vidéo ou d'une expérience significative dans la création d'un jeu vidéo mis à disposition du public à titre onéreux ou gratuit.

Montant min/max/moyen : Pour une aide à la conception, le concepteur recevra une dotation forfaitaire d'un montant de 3 000 euros.

5. Modalités de mise en œuvre

Ce dispositif d'aide fait l'objet d'un examen consultatif par la Commission du jeux vidéos avant examen final des diverses commissions de la Collectivité régionale (Commission Sectorielles et Commission Permanente).

6. Budget/Bilan

- Budget 2022 du fonds de soutien à la création de jeux vidéos : 350 000 €.

Type de projet	Nombre de projets			Montants votés		
	Nombre total de projets accompagnés (avis favorable pour CJV août)	Dont porteurs de projets locaux	Dont projets portés par des femmes	Montant total soutien	Part des locaux dans les bénéficiaires	Dont projets portés par des femmes
Conception	6	6	0	18 000 €	18 000 €	0
Prototypage	1	1	0	25 000 €	25 000 €	0
Production	1	1	0	60 000 €	60 000 €	0
Total	8	8	0	103 000,00 €	103 000,00 €	0,00 €